

Lausanne et région

Conseil communal

Un élu critique la politique de construction lausannoise

Le PLR Guy Gaudard accuse la Municipalité de favoritisme. Grégoire Junod répond

Lise Bourgeois

Au Conseil communal, les échanges entre le conseiller PLR Guy Gaudard et le municipal du Logement Grégoire Junod sont traditionnels. Il y a deux semaines, pourtant, le conseiller communal, chef d'entreprise, s'est fait plus incisif en accusant Grégoire Junod de pratiquer la «politique des petits copains» au sein de la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL SA).

Plus précisément, l'élu PLR accuse la Municipalité d'avoir fait, et de continuer de faire, du favoritisme en gardant à la tête de la SILL un privé, un développeur dans le domaine immobilier, François Vaultier, qui a été choisi en 2009 sans procédure de sélection. Il dénonce un manque de transparence et considère que l'homme qui dirige la SILL et attribue les mandats sur les différents projets immobiliers lausannois a été avantagé. «Ce pilotage privé dure depuis des années, expose Guy Gaudard. Je me demande combien ce directeur touche par mois, aux frais du contribuable. Le Conseil communal n'a aucune possibilité de le savoir.»

Temporaire

Bien qu'agacé, et soupçonnant Guy Gaudard de ferrailer contre un modèle immobilier qui lui déplait par principe, Grégoire Junod répond.

Sur la question de la procédure de sélection, le municipal rapporte que, au moment de l'engagement de François Vaultier, la SILL n'était pas soumise à la loi sur les marchés publics, ce qui est le cas maintenant.

Il fait valoir que le mode de direction de la SILL a été annoncé dès le départ comme temporaire. La Municipalité, qui est là dans son domaine de compétence, attend que la SILL ait atteint la «taille critique suffisante» avant de la doter d'une structure propre, soit d'une cellule de direction employée par la Ville.

Le moment est d'ailleurs arrivé. Ce lundi, lors d'une réunion du conseil d'administration de la SILL, composé de conseillers communaux et d'anciens conseil-



«En tout, les honoraires pour l'ensemble du développement de projets coûtent à la Ville environ 1,5% du prix de construction, ce qui constitue un tarif avantageux»

Grégoire Junod, municipal socialiste du Logement



«Je me demande combien le directeur de la SILL touche par mois, aux frais du contribuable. Le Conseil communal n'a aucune possibilité de le savoir»

Guy Gaudard, conseiller communal PLR

lers communaux de tous partis, il a été décidé que le mandat de François Vaultier prendrait fin le 31 décembre 2014. Un directeur salarié sera engagé au 1er janvier 2015.

François Vaultier prend acte «avec le sourire», car, dit-il, il se réjouit avec fierté du travail accompli, et la fin du mandat SILL lui permettra de concourir pour des mandats privés sur les chantiers de Métamorphose, ce qui n'est pas possible en l'état. Il précise au passage que tous les concours, ainsi que les procédures d'adjudication et de soumission de la SILL, sont faits en accord avec la loi sur les marchés publics.

Soit, mais François Vaultier a-t-il gagné beaucoup d'argent dans ce mandat? Grégoire Junod précise: «Le mandat de direction coûte à la Ville de Lausanne 145 000 francs par année. Si l'on prend en compte les frais administratifs, comme la location des bureaux, l'informatique, la communication, ainsi que les charges patronales, cela représente une masse salariale de 7000 à 8000 francs par mois pour la direction et le secrétariat.»

«Tarif avantageux»

Pour le reste, soit le développement et le contrôle des projets immobiliers, François Vaultier est payé «en deçà» des recommandations de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB). «En tout, les honoraires pour l'ensemble du développement de projets coûtent à la Ville environ 1,5% du prix de construction, ce qui constitue un tarif avantageux», poursuit le municipal. Il ajoute que l'engagement d'une structure propre de direction ne coûtera pas moins cher au contribuable.

Nanti de ces informations, Guy Gaudard ne démord pas que le management de la SILL a coûté, jusque-là, trop cher à Lausanne: «Si l'on prend le projet du chemin de Bérée, le coût total revient à 50 millions. Or le 1,5% de 50 millions, c'est beaucoup d'argent, selon la durée des travaux. On est de toute façon bien loin du salaire d'une caissière de la Migros...»

Le Conseil communal n'aura rien à dire dans la mise en place de la future direction. Mais il sera appelé à se prononcer sur une demande d'augmentation du capital de la SILL. Débat en vue.

La loi sur les marchés publics souvent bafouée

● Dans son audit de décembre 2012, la Cour des comptes avait fait valoir que les Communes vaudoises peinaient à respecter la loi sur les marchés publics (LMP). La Cour avait examiné les marchés de huit communes de petite taille. Son rapport de l'époque décrivait un manque de surveillance du Canton, qui est pourtant l'autorité de contrôle de la loi. Tout en comprenant la difficulté pour les petites localités à suivre au plus près une législation complexe, elle avait notamment désigné comme problématiques les invitations pour certains mandats ou les accords de gré à gré sans mise au concours.

Le cas de la direction de la Société immobilière lausannoise

pour le logement SA (SILL), dont le mandat de direction n'a pas fait l'objet d'un appel d'offres, peut-elle tomber sous le coup de la loi? Ancien juge à la Cour des comptes et auteur du rapport sur les marchés publics, Stefano Granieri note qu'il ne peut se prononcer sur la SILL, ne connaissant pas la situation détaillée de la société. Mais il suppose que, dans le contexte d'une société créée pour satisfaire les besoins de l'intérêt général, il y a lieu de prendre garde aux prestations de services faisant l'objet d'un contrat de durée indéterminée. La limite à partir de laquelle la loi s'applique pour les services est de 250 000 francs, un chiffre assez vite atteint.

La Fédération de gym s'agrandit à Lausanne

Un nouveau bâtiment devrait voir le jour à l'avenue de la Gare pour répondre au développement d'une des disciplines les plus importantes des JO

Six ans après son arrivée à Lausanne, dans la bâtisse précédemment occupée par la Fédération internationale de volley-ball, celle de gymnastique se sent déjà à l'étroit. «Quand notre siège était à Moûtier, nous comptions huit collaborateurs. Vingt ans plus tard, nous sommes vingt-neuf», témoigne le secrétaire général, André Guesbuhler. Propriétaire de la parcelle vide située juste à côté, connue par les Lausannois pour abriter un terrain de volley-ball, la Fédération internationale de gymnastique (FIG) a donc décidé d'y construire une extension bienvenue. Le projet est actuellement soumis à l'enquête publique.

Le bâtiment envisagé s'articulera sur sept niveaux, dont deux en sous-sols. Ces derniers accueillent un parking de treize places, mais aussi un espace de près de 200 m² pour stocker toutes les archives de la FIG, dont de vieilles vidéos fragiles, dans les

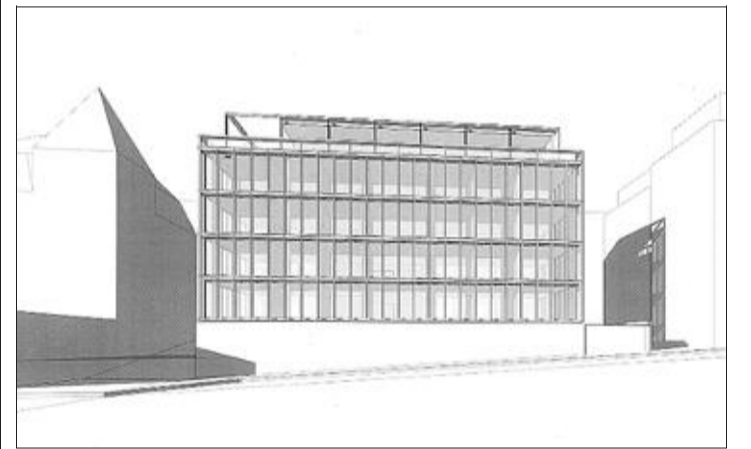
meilleures conditions. Le rez-de-chaussée sera composé d'une réception, d'une grande salle de réunion et d'une cafétéria. Et les quatre étages au-dessus abriteront des bureaux. «Le dernier niveau sera construit en retrait des autres. Il disposera ainsi d'une pergola», détaille le secrétaire général. A noter que le règlement aurait permis à la FIG de construire un étage supplémentaire.

Les travaux pourraient commencer cet été et la FIG emménager dans ses nouveaux bureaux fin 2015 ou début 2016. A noter que l'arbre imposant qui se situe sur la parcelle ne sera pas touché par les travaux.

La FIG ne va pas désertier pour autant son siège actuel, à l'avenue de la Gare 12. Il sera procédé à quelques remaniements intérieurs, mais il est surtout question de louer des bureaux à d'autres fédérations internationales, comme le fait la Maison du Sport à Vidy.

Récemment désignée par le CIO comme faisant partie des trois disciplines les plus importantes des JO, avec l'athlétisme et la natation, la FIG compte 130 pays membres et estime le nombre de ses affiliés entre 30 et 40 millions.

L.A.



Le futur bâtiment de la Fédération internationale de gymnastique à l'avenue de la Gare. RICHTER DAHL ROCHA ARCHITECT

Les éoliennes du Jorat devraient être rentables

Interpellé par les élus, le municipal lausannois Jean-Yves Pidoux assure que le projet EolJorat atteindra la rentabilité escomptée

Les huit éoliennes prévues par la Ville de Lausanne dans les bois du Jorat promettent de fournir près de 10% des besoins en électricité. Les opposants à ce projet doutent de ces chiffres. Le conseiller Charles-Denis Perrin a donc interpellé le municipal en charge des Servi-

ces industriels afin qu'il certifie les chiffres obtenus par la Ville.

Face au Conseil communal, Jean-Yves Pidoux indique que les mesures effectuées, pendant de longues périodes, pour le compte de la Ville permettent de tabler sur une production située entre 62 et 92 millions de kilowattheures par an. Le municipal estime ainsi que le projet dispose encore d'une bonne marge de manœuvre. «Même à 50 millions de kilowattheures, le projet reste rentable», assure-t-il. A.DZ

Lausanne

Les JO sous le feu des critiques

Les Jeux de Sochi à peine terminés, ceux de Rio en vue, le Cinéma Oblò, à l'avenue de France 9, s'intéresse ce soir aux problèmes sociaux et environnementaux causés par l'organisation de la manifestation sportive. La projection du documentaire à charge *Quand Poutine fait ses jeux*, à 20 h 30, servira de prélude au débat «Faut-il supprimer les Jeux olympiques?» à 22 h 30. Y participera notamment le syndic de Lausanne, le Vert Daniel Brélaz, alors que la Ville défend sa candidature pour les JO de la Jeunesse de 2020. Entrée: 10 fr. Rediffusion du film le 14 mars. G.S.

Lausanne

Synthèse sur Métamorphose

Un postulat de Natacha Litzistorf, élue Verte au Conseil communal de Lausanne, a été accepté mardi. Son texte demande que le mode de gouvernance de Métamorphose, ainsi que des autres grands projets, soit expliqué clairement aux élus et, partant, aux Lausannois. En séance de commission, où la question de la méthode de consultation de la population s'est posée, le chef de projet, Pierre Imhof, a expliqué qu'elle se ferait selon cinq «axes forts», qui se déclinent ainsi: information - consultation - négociation - concertation - co-construction. L.BS

Le chiffre

780 000

Soit, en francs, le montant que représente l'investissement accepté mardi par le Conseil communal de Lausanne pour financer des aménagements en lien avec le nouveau réseau des bus. Pour mettre en place les BHNS (Bus à haut niveau de service), qui sont un des éléments importants de la future organisation des circulations avec le tram, 780 000 francs de la Commune, ainsi que 170 000 francs de la Confédération doivent être dépensés pour créer de nouveaux arrêts, prolonger des lignes ou modifier un carrefour. L.BS

Bottens

Malaise mortel sur un tracteur

Un employé communal de Bottens est mort hier alors qu'il était occupé à des travaux forestiers. Peu avant midi, l'homme, âgé de 51 ans, déplaçait un tronc en le tirant derrière un tracteur sur un chemin menant à Malapalud, lorsqu'il a fait un malaise, rapporte la police cantonale. Le véhicule s'est alors arrêté, partiellement en dehors de la route. Un collègue et des témoins ont porté secours au conducteur mais leurs tentatives de réanimation et, par la suite, celles du médecin du SMUR et des ambulanciers ont été vaines. G.S.

PUBLICITÉ

Energie
Information & Subventions

Travaux d'isolation, pose de capteurs solaires thermiques ou remplacement d'une chaudière? Des spécialistes vous orientent dans vos projets en lien avec les domaines de l'énergie et du bâtiment.

Le stand de l'Etat de Vaud sera présent du 8 au 16 mars à Habitat-Jardin, Beaulieu Lausanne, salle 17, stand n°1764.

Notre équipe se réjouit de vous y accueillir.

www.vd.ch/energie